

PREFECTURE DE LA SARTHE  
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES  
Bureau de l'Utilité Publique

**BILAN DE LA CONSULTATION DU PUBLIC**

La consultation du public relative à la demande de dérogation d'autorisation de défrichement sur une parcelle située sur la ville du MANS en vue de la construction d'un immeuble tertiaire, suite à la demande de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Maine Anjou), a été organisée du 17 octobre 2014 au 31 octobre 2014 par voie électronique sur le portail de l'Etat en Sarthe, par arrêté préfectoral n° 2014287-0050 du 14 octobre 2014.

Aucune observation du public n'a été transmise au cours de la durée de cette consultation.